

Fiche Pratique : Les Articles Définis et Indéfinis (Singulier)

Les articles définis et indéfinis permettent de désigner un nom avec précision ou de manière générale. Cette fiche vous aidera à comprendre et utiliser correctement ces articles au singulier.

Les Articles Définis (Singulier)

Les articles définis introduisent un nom connu ou déjà mentionné dans le discours. Ils permettent de désigner un élément précis.

Genre	Article Défini	Exemple
Masculin	Le / L’*	Le chat dort. / L’arbre pousse.
Féminin	La / L’*	La maison est grande. / L’étoile brille.

Les Articles Indéfinis (Singulier)

Les articles indéfinis introduisent un nom dont on parle pour la première fois ou qui est encore inconnu. Ils indiquent une généralité ou une quantité non précisée.

Genre	Article Indéfini	Exemple
Masculin	Un	Un livre est posé sur la table.
Féminin	Une	Une fleur pousse dans le jardin.

Activité : Complétez les Phrases

Choisissez le bon article (défini ou indéfini) pour compléter les phrases suivantes :

- __ chien aboie dans le jardin. (indéfini)
- __ étoile brille dans le ciel. (défini)
- J’ai vu __ arbre très grand. (indéfini)
- __ maison rouge est à vendre. (défini)

Conseils pour Mémoriser

- Les articles définis (le, la, l’) désignent un élément spécifique déjà connu.
- Les articles indéfinis (un, une) introduisent un élément général ou nouveau.
- Observez le genre (masculin ou féminin) du nom pour choisir le bon article.